

Les Patriotes
Équipe nationale du 13 juillet 2023

—

Délibération arrêtant la liste des pré-candidats à l'élection à la présidence des Patriotes

—

Vu l'article 7 des statuts,
Vu l'article 3 du règlement intérieur,
Vu, la délibération de l'Equipe nationale du 02 juin 2023,

L'Equipe nationale a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

L'Equipe nationale a reçu deux pré-candidatures en vue de l'Election à la Présidence des Patriotes :

- **M. Florian PHILIPPOT**
- **Mme Sarah HAMLAOUI RUDEAU**

L'Equipe nationale constate que les deux pré-candidatures ont été soumises entre le 15 juin 2023 et le 30 juin 2023. De même, elle constate que les deux adhérents ayant soumis leur pré-candidature sont à jour de leur cotisation jusqu'à la fin du processus électoral.

L'Equipe nationale arrête ainsi la liste des pré-candidats :

- **M. Florian PHILIPPOT**
- **Mme Sarah HAMLAOUI RUDEAU**

Conformément aux dispositions statutaires et à la délibération du 02 juin 2023, la période de recueil des parrainages s'étendra du 15 juillet au 15 août 2023.

Paris, le 13 juillet 2023